

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

COMPTES RENDUS

# L'ASSEMBLÉE DES RÉFÉRENTS

DES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



DE 9H00 À 17H00

À LA SALLE  
CULTURELLE  
LA LUCARNE

RUE DE L'ÎLE BOEDIC, 56610 ARRADON

Une autre vie s'invente ici

Financé par



ATLAS DE LA  
BIODIVERSITÉ  
COMMUNALE



Parc  
naturel  
régional  
du Golfe  
du Morbihan

Parc ar Morbihan

Une autre vie s'invente ici

## CONTEXTE ET OBJECTIFS DE CET ÉVÈNEMENT

Initiés en 2010 par le ministère de l'Écologie, les Atlas de la biodiversité communale (ABC) ont pour objectif de révéler la richesse naturelle qui nous entoure à travers la réalisation d'un diagnostic communal de la biodiversité et d'un plan d'actions opérationnelles. L'enjeu étant que les communes puissent en tenir compte dans leurs décisions d'aménagements.

Animé au plan local par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et financés par l'Office français de la biodiversité depuis 2018, l'ABC constitue un point de départ pour instaurer un dialogue entre élus, gestionnaires et habitants et pour les impliquer concrètement dans la prise en compte de la biodiversité.

Actuellement, ce sont 38 communes sur le territoire du Parc qui ont terminé ou en qui sont en cours de démarche ABC.

Afin de faciliter les échanges entre les communes et avec les partenaires associatifs et institutionnels, le Parc est à l'initiative de l'organisation d'une journée estampillée « assemblée des référents Atlas de la biodiversité communale » le 17 janvier à la Lucarne à Arradon.

Cette journée a permis de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du territoire.

Cet évènement a été croqué par Fanny Didou, facilitatrice graphique de l'agence « Sketch the move ».

Participants en salle plénière



## PROGRAMME

ASSEMBLÉE DES RÉFÉRENTS ABC - 17 JANVIER 2023

- 9H00 **ACCUEIL / CAFÉ D'OUVERTURE**
- 9H30 **OUVERTURE DE LA JOURNÉE**  
DAVID LAPPARTIENT - PRÉSIDENT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN  
OLIVIER MUSARD - DIRECTION RÉGIONALE BRETAGNE DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ
- 10H00 **ATELIERS**  
Lors de cette matinée, vous pourrez assister à deux ateliers au choix sur des thématiques différentes. Les sessions d'ateliers dureront 45 min chacune.
- 10H00 **PREMIÈRE SESSION D'ATELIER**
- 10H45 **PAUSE CAFÉ/THÉ**
- 11H15 **DEUXIÈME SESSION D'ATELIER**
- 12H00
- QUELS SONT LES RÔLES DES INVENTAIRES NATURALISTES DANS VOS ACTIONS LOCALES ?**  
Animateurs : DAVID LÉDAN ET THOMAS COSSON  
Les données naturalistes sont souvent bien plus qu'une simple liste d'espèces. Cet atelier abordera les différents types d'inventaires réalisés par les agents du Parc et leur utilité. Il permettra de réfléchir ensemble à la façon de valoriser sur vos communes ces données produites.
- COMMENT VALORISER ET GARDER UNE TRACE DES ANIMATIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DES ABC ?**  
Animatrices : PIERLINE TOURNANT ET ZARAH SIMARD  
De nombreuses animations sont conduites dans les communes pour sensibiliser et impliquer les habitants aux enjeux de la biodiversité. Différents formats et contenus sont proposés. Mais que reste-t-il une fois ces animations terminées ? Cet atelier permettra de réfléchir collectivement sur la valorisation et la capitalisation à long terme de ces contenus.
- COMMENT VOS COMMUNES S'INTÈGENT-ELLES DANS LES DIFFÉRENTS PROJETS COORDONNÉS PAR LE PARC ?**  
Animateurs : MARION RAHUEL ET JEAN-PHILIPPE WILLAUME  
Le Parc mène de nombreux projets dont vos communes peuvent bénéficier. Cet atelier permettra de soulever les attentes, les besoins et les ressources nécessaires pour faciliter leur élaboration.
- 12H00 **PAUSE REPAS / FORUM DES PARTENAIRES**  
UN REPAS EST OFFERT POUR TOUS LES PARTICIPANTS. PENDANT CETTE PAUSE NOUS VOUS INVITONS À RENCONTRER DE NOMBREUX PARTENAIRES ASSOCIATIFS ET INSTITUTIONNELS (INSCRIPTION OBLIGATOIRE)
- 13H45 **PRÉSENTATION DE L'AGENCE BRETONNE DE LA BIODIVERSITÉ**
- 14H00 **TABLE RONDE**  
« LES PLANS D'ACTIONS DES ABC, ENTRE TÉMOIGNAGES ET VOLONTÉS »  
Animateurs : CÉCILE CHAUVIN ET ALEXANDRE CROCHU  
Dans le cadre des ABC, vos communes innovent pour la protection, la valorisation et la sensibilisation à la biodiversité. Cette table ronde réunira les acteurs de projets réalisés ou en phase de réalisation. Une occasion unique de croiser vos regards autour des enjeux de la biodiversité.  
Sur les thématiques : politiques publiques, sensibilisation et éducation, restauration et réhabilitation d'espaces naturels.
- AVEC LA PARTICIPATION DES COMMUNES DE  
BERRIC / CRAC'H / ELVEN / LAUZACH / SAINT-AVÉ / SÉNÉ
- 16H30 **CLÔTURE DE LA JOURNÉE**  
PATRICK CAMUS - PRÉSIDENT DE LA COMMISSION BIODIVERSITÉ DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

## LES MOTS D'ACCUEIL

En introduction à cette journée, Etienne Hémar, conseiller délégué à la biodiversité à la mairie d'Arradon excuse l'absence de Pascal Barret, maire d'Arradon et accueille les participants dans les locaux de la Lucarne.

Puis Pierline Tournant et Cécile Chauvin, chargées de projet ABC au Parc, rappellent le programme de la journée et remercient les participants et les partenaires pour leur présence ainsi que les membres de l'équipe du Parc pour leur aide dans l'organisation de la journée.

Patrick Camus, Président de la Commission Biodiversité et membre du Bureau du Parc, tient à rappeler que le terme « ABC » est facile à retenir mais maladroit car il insinue une œuvre finalisée, statique alors qu'il s'agit d'une démarche vivante, dynamique

et continue. Il fait le constat que nos sociétés sont plus citadines que rurales et que la connaissance de la nature qui nous entoure s'effrite presque aussi vite que la biodiversité ne s'érode. Or ce lien avec la nature est essentiel pour notre équilibre. C'est un enjeu de société et de santé publique.

Olivier Musard, de la direction régionale de l'Office français de la biodiversité (OFB) rappelle, pour sa part, que sa structure instruit les appels à projets qui financent le dispositif. Celui-ci a permis au Parc de couvrir 100% de son territoire. Cette rencontre organisée par le Parc intéresse l'OFB car elle est source de questionnements partagés et de cohésion territoriale.

## ATELIER 1 : QUELS SONT LES RÔLES DES INVENTAIRES NATURALISTES DANS VOS ACTIONS LOCALES ?

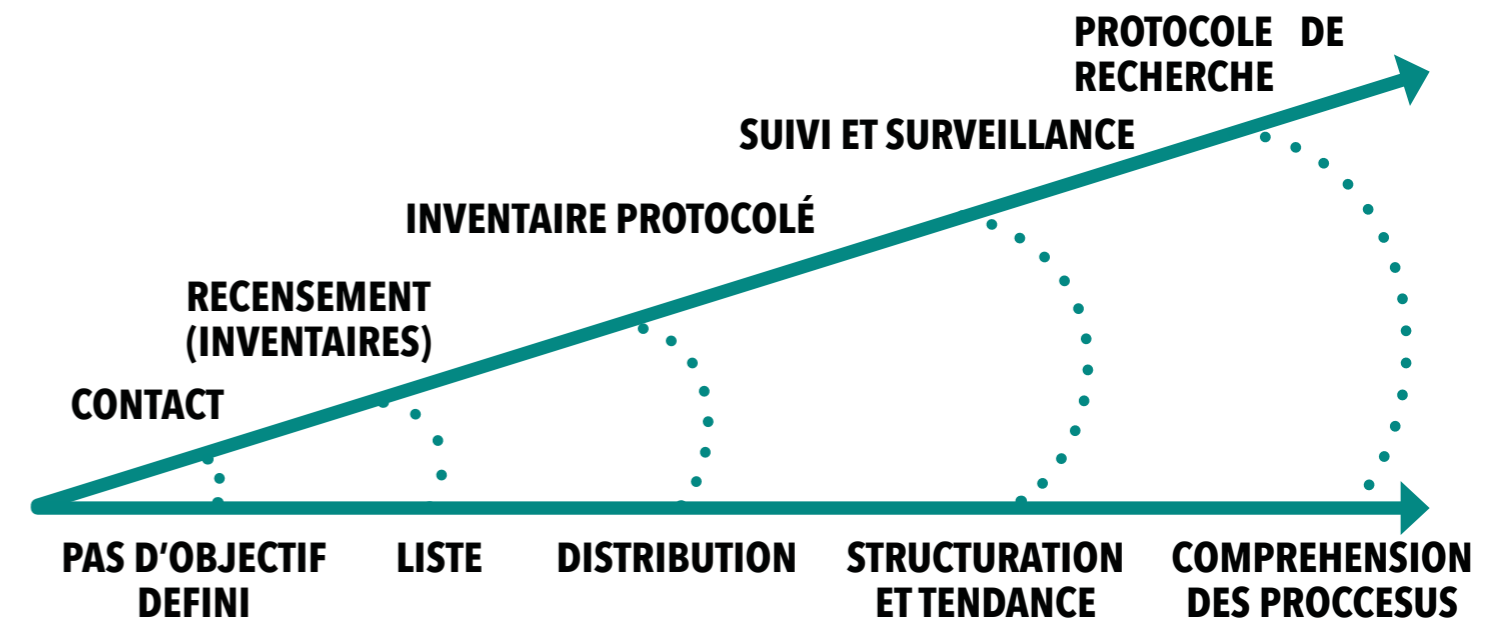
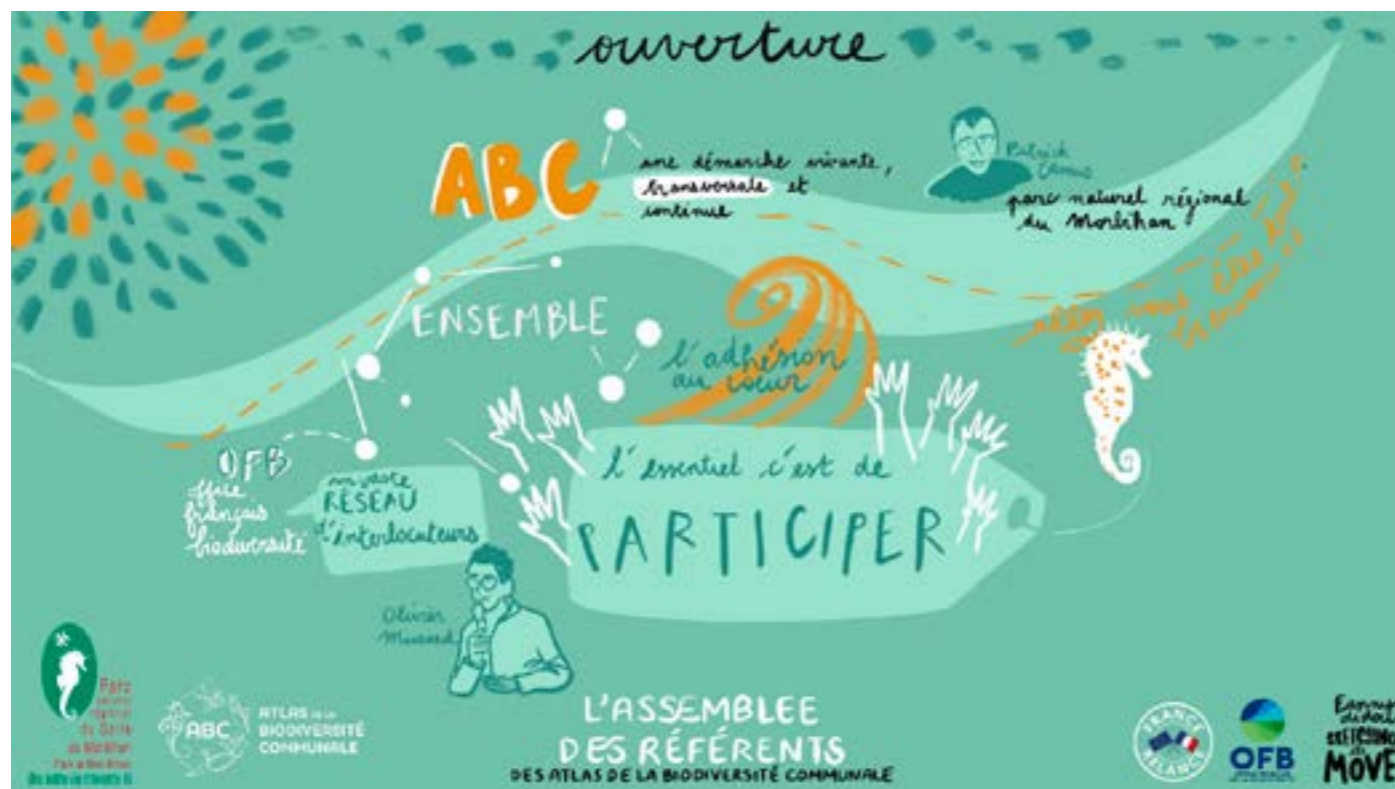
L'objectif de cet atelier était d'apporter une meilleure compréhension de ce que sont les données naturalistes et qu'est-ce qu'elles peuvent apporter à l'échelle locale.

Celui-ci a permis d'aborder les différents types d'inventaires réalisés par les agents du Parc et leur utilité. Il a également permis de réfléchir ensemble à la façon de valoriser sur les communes les données produites.

Les données naturalistes sont souvent bien plus qu'une simple liste d'espèces. L'atelier a débuté par la définition de ce qu'était une donnée : une espèce, un lieu, une date et un observateur, parfois accompagnée de précision spécifique. Le tour de table et l'avis des participants

ont permis d'étoffer cette définition et de faire ressortir des mots clefs, tels que : « protocoles », « inventaires », « suivis », qui ont été explicités.

Les participants ont ensuite été invités à noter les différentes actions de suivi conduites par le Parc sur un post-it et à les placer sur un schéma présentant les différents types d'inventaires et leurs objectifs :



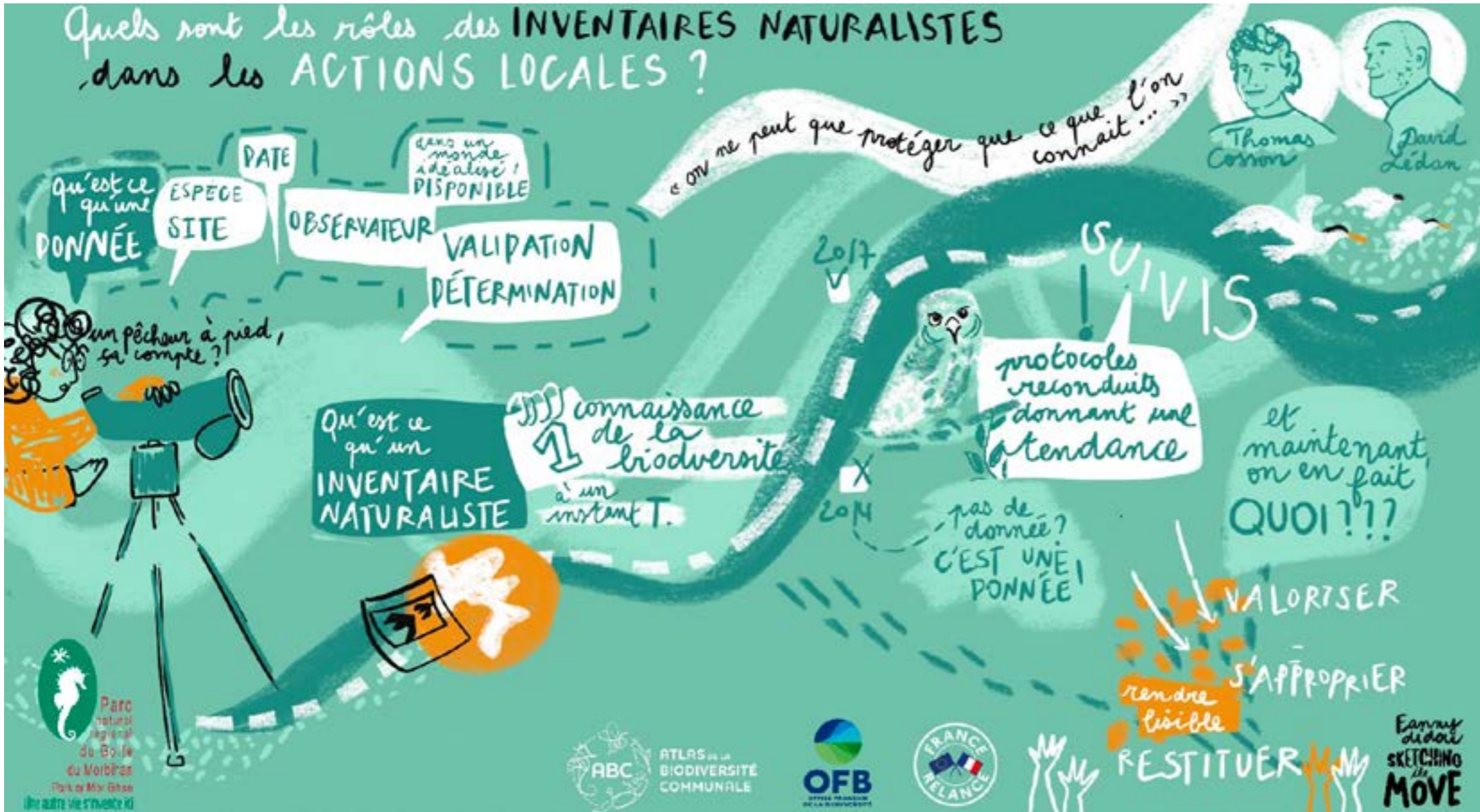
Une série de cartes montrant différentes actions menées par le Parc ainsi que les analyses qui découlent du fruit de ces observations de terrain ont ensuite été présentées aux participants permettant de concrétiser ainsi ces différents suivis et inventaires.

La valorisation des données naturalistes a ensuite été abordée dans une troisième partie de l'atelier. Trois grands formats de valorisation ont été mis en évidence et présentés à l'aide de supports.

- Un format « technique » avec la localisation des enjeux et des

foyers de biodiversité, ainsi que la remontée des données au niveau local, régional, national, européen à travers différentes cartes de rendus d'études.

- Un format « communication », d'information des publics : scolaires, grand public, scientifiques, décideurs et aménageurs. Cette communication favorise la prise de conscience des responsabilités de préservation des espèces menacées. Les beaux livres ABC ainsi que les atlas des mammifères et des oiseaux nicheurs ont été présentés.



- Un format « aménagement » qui permet la réalisation de documents techniques, de plans d'actions/plans d'aménagement, ainsi que les suivis des mesures de gestion et leurs évaluations comme les documents de diagnostics et plans d'actions ABC 1 d'Elven et Surzur.

Durant ces deux sessions d'ateliers, les débats et les avis se sont croisés et la parole des participants : élus, techniciens, citoyens, etc., ont permis de mieux comprendre l'importance de ces données naturalistes. Chacun a pu comprendre qu'il n'y avait pas de mauvaises données, ni de données simplistes et que c'est la contribution de tous, si petite soit-elle, qui permettra la préserver pour mieux transmettre.

## ATELIER 2 : COMMENT VALORISER ET GARDER UNE TRACE DES ANIMATIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DES ABC ?

### Pourquoi garder une trace des animations ?

Plusieurs communes ont manifesté leur souhait de conserver et capitaliser les animations de sensibilisation réalisées dans le cadre des ABC. Il était important de savoir si ce besoin était partagé par l'ensemble des référents ABC et de se poser la question de l'intérêt que peuvent avoir les communes à « garder une trace » et des objectifs de cette démarche.

#### Les retours d'expériences :

- Importance de partager les expériences entre les communes, de valoriser et s'appuyer sur ce qui fonctionne déjà ailleurs (gain de temps, gain d'effort, mutualisation des pratiques).
- Instaurer une continuité dans le temps entre les actions passées et celles à venir (au-delà des changements de mandats d'élus ou d'agents en poste).
- Laisser une trace, un support en lien avec l'expérience de la commune.

#### L'inscription dans la durée :

- S'appuyer sur un noyau de personnes élus, technicien ou bénévoles qui aient réellement la charge de cette mission et qui puissent transmettre le dossier lors des changements de mandats ou d'équipes.
- Il faut un « moteur », il faut des personnes qui impulsent et portent la dynamique. L'idée est émise de créer une association dont l'objet est

l'animation de l'ABC ou d'attribuer la mission ABC à un technicien municipal et/ou élu.

- Avoir « un fil conducteur » d'une année à l'autre, avec des animations récurrentes chaque année (un « rappel » ou un « rendez-vous » auprès de la population).
- Tenir compte de la variation de fréquentation saisonnière (communes de bord de mer), des événements existants.

#### Le lien aux habitants, aux élus, aux acteurs locaux :

- Créer une dynamique entre habitants, faire du lien intergénérationnel.
- Favoriser l'appropriation des enjeux de l'ABC par les habitants et l'acceptation de la mise en œuvre des actions ABC (ex : gestion différenciée des espaces verts, préemption foncière).
- Intégrer les citoyens dans la démarche, faire évoluer les comportements au quotidien et dans la durée.
- Favoriser la prise de conscience et sensibiliser un maximum de public (élargir l'audience, pas seulement le public acquis).
- Susciter l'envie chez de nouveaux habitants, garder et renouveler la motivation des personnes déjà engagées et sensibiliser les visiteurs de passage qui connaissent peu ou pas le territoire.
- Associer l'environnement et la biodiversité à un sentiment positif, faire vivre et revivre son lien avec la nature.

#### Le plan d'action Atlas de la biodiversité communale :

- Faire perdurer les actions d'une année sur l'autre et au-delà de la phase 1 des ABC.
- Alimenter le contenu et la mise en œuvre du plan d'action ABC.
- Faciliter la mise en œuvre des actions et avoir un argumentaire construit auprès de la population.
- Capitaliser les décisions passées, favoriser la transversalité entre les services municipaux et le lien au territoire (acteurs institutionnels, locaux, bénévoles, etc.).
- Nécessité de faire un bilan du plan d'action, de suivre l'évolution de l'état de la biodiversité communale mais également des connaissances acquises par les habitants

#### Pour qui souhaite-t-on garder une trace ?

Le public visé (actuel ou souhaité) des animations réalisées dans le cadre des ABC est très diversifié selon le contexte de la commune. A cette question, il y a eu un consensus autour de la population locale. La priorité est donc les habitants résidants l'année sur la commune. Lors des échanges, il a été cité :

- Le public scolaire : les élèves mais aussi à travers les parents d'élèves et tout le personnel éducatif. L'organisation d'événements conjoints scolaires/grand public (ex : balades nocturnes, expositions thématiques) est un levier efficace pour sensibiliser ces deux publics. De plus, plusieurs dispositifs existent pour sensibiliser le public scolaire

(ex : aires éducatives, coins nature, etc.).

- Les élu.es : une sensibilisation à chaque mandat, afin d'assurer une continuité du message et des actions ABC.
- Les techniciens communaux : ils sont directement concernés par la mise en œuvre du plan d'action ABC, ils peuvent être des relais importants auprès de la population locale. Ils permettent aussi d'assurer une continuité du message et des actions ABC (poste d'agent parfois plus pérenne qu'un mandat d'élus).
- Les commerçants : une implication active et une participation possible lors de l'organisation de concours photos ou dessins (ex : des remises de prix, communication en vitrine, etc.).
- Les seniors, les retraités : ils sont plus facilement disponibles pour s'impliquer, faire du bénévolat, relayer et porter des initiatives ABC. La plupart d'entre eux sont déjà engagés dans des associations (sauvegarde de l'environnement, du patrimoine, etc.) et beaucoup sont encore des « mémoires vivantes » de l'histoire de la commune. Ils peuvent donc facilement transmettre, sensibiliser les habitants à la biodiversité.
- Les adolescents, les jeunes : il est facile de sensibiliser ce public via les espaces jeunes, le conseil municipal des jeunes, le programme des centres de loisirs, en faisant le lien avec les équipes d'animations.
- Les habitants secondaires : plusieurs communes sont concernées par un

fort taux de résidences secondaires, soit des habitants qui sont là par intermittence, plus ou moins longtemps. Ils sont néanmoins à différencier du public touristique/de passage, car leur implication dans la vie communale peut-être réel (attachement à la commune).

- Public non acquis ou septique : désigne tout le public qui spontanément ne vient pas aux animations classiques ABC. Il est difficile d'accéder à ce public non acquis, qui ne montre pas ou ne dispose pas de temps pour s'impliquer ou participer dans des actions ABC. Parmi ce public qui reste un public cible à sensibiliser, il a été cité de s'adresser en priorité aux propriétaires (facilité de communication, certains engagements obligatoires, nécessaire à la mise en œuvre du plan d'actions ABC).
- Une différence a ensuite été observée pour le public de passage/public touristique : la région étant très attractive et soumise à une forte pression touristique, plusieurs communes directement concernées considèrent que ce public est à sensibiliser.
- Public touristique/de passage : En intégrant une programmation de balade nature estivale, en proposant un programme de découverte du territoire autour de la biodiversité, en valorisant tout un programme « nature » (ateliers, promenades, conférences).

## Comment garder une trace des animations ?

Cette question a soulevé la problématique des moyens d'actions des communes pour garder des animations, des leviers possibles sur lesquels s'appuyer mais également des freins que plusieurs communes peuvent ou pourront rencontrer.

### Les leviers d'une commune :

- S'appuyer sur les ressources locales humaines, matérielles, d'espaces ou de services (les moyens) : les associations, les ateliers d'artistes ou la présence d'artistes locaux, les services municipaux de manière transversale (techniques, espaces verts, communication), la présence d'un garde du littoral, les espaces jeunes et les services à la jeunesse, les écoles, les collectivités locales, le Parc naturel. Favoriser la mutualisation des besoins et des ressources.
- Changer de prisme, varier, lier les approches thématiques : s'appuyer sur des thématiques autre que la biodiversité selon le contexte ou les ressources locales comme le patrimoine bâti, culturel, maritime, l'artisanat local, la gastronomie, une pratique sportive ou artistique. Les animations ABC n'ont pas toujours intérêt d'être abordées seulement avec une entrée naturaliste / biodiversité.
- S'appuyer sur un événement existant, un rendez-vous régulier (hebdomadaire, mensuel, annuel) et pérenniser les actions dans le temps : un espace/stand ou une animation

sur les marchés, sur les marchés de Noël ou d'artisanats, lors des videgreniers. Un espace systématique sur les grands événements (ex : la Semaine du Golfe, le Mille Sabords, etc.). Créer des événements dédiés (ex : la fête de l'Arbre) ou alors des rendez-vous nationaux annuels (ex : porte-ouvertes dans les jardins de particuliers « Mon jardin au naturel » ou « La nuit de la chouette », le « Jour de la nuit », « Les nuits de la chauve-souris » pour bénéficier d'une communication nationale et du relai du Parc).

- Être attentif aux choix des dates et des créneaux : attention aux animations proposées en semaine ou non, en période scolaire ou non, sur les week-ends prolongés, la saison estivale, les jours fériés, etc. Attention aux dates qui peuvent rentrer en concurrence avec d'autres événements ou « rater » le public cible souhaité.
- Encourager des actions intergénérationnelles, la transmission par « le savoir des anciens ».

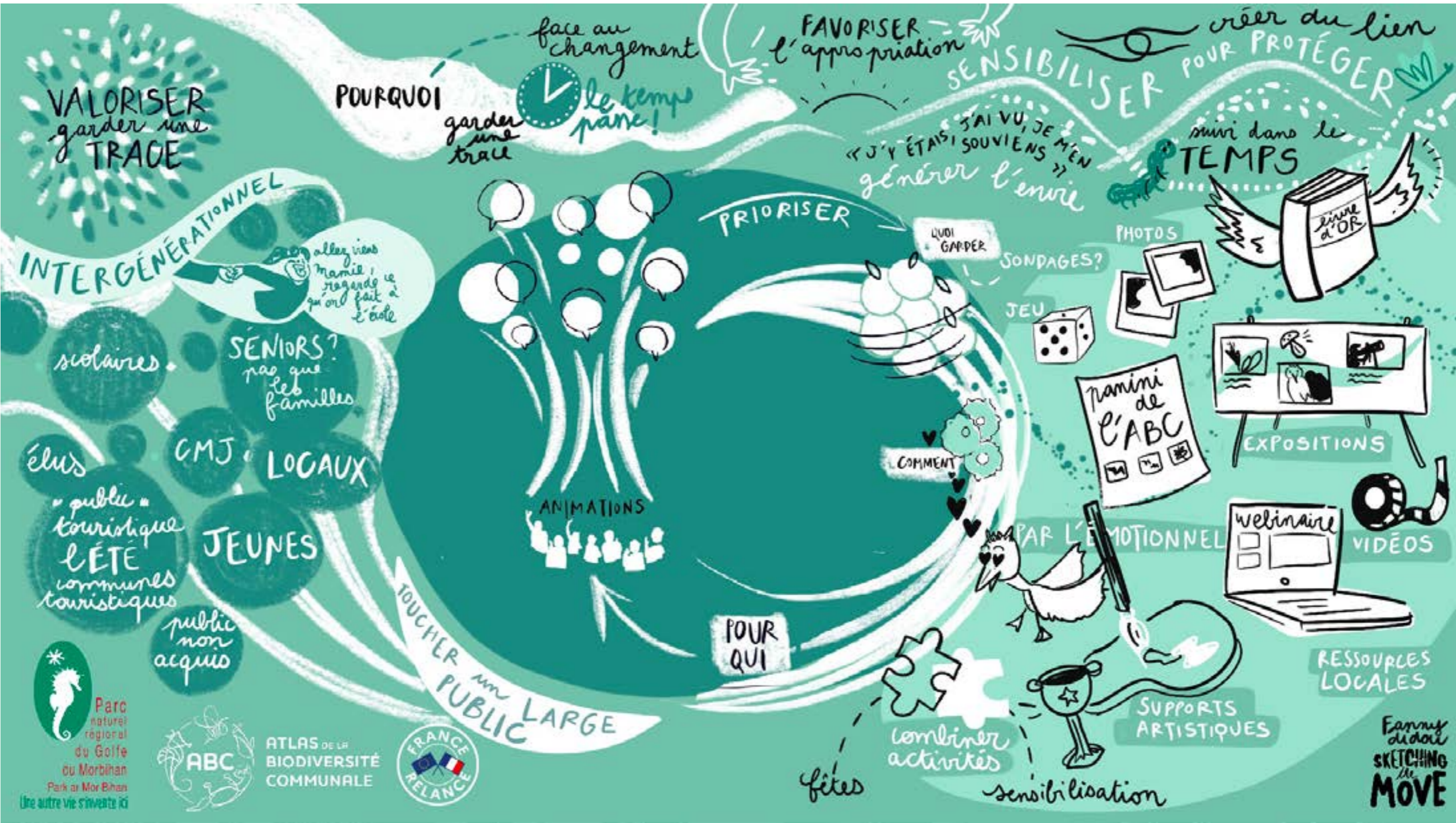
### Les freins identifiés :

- La faible ou très faible participation aux animations (entre 6 à 20 personnes en moyenne) peut démotiver les organisateurs, ramène les animations financées à un coût élevé par personne et sensibilise très peu d'habitants.
- La difficulté de mobiliser les publics, de les faire participer aux animations de les inviter à s'engager pour leur commune.

- Les habitants ne s'approprient pas ou peu les sujets.
- Il y a des thèmes biodiversité moins attractifs que d'autres (à contrario d'autres sont très attractifs comme les sorties chauves-souris, rapaces nocturnes, fabrication de nichoirs...).
- Le manque de moyens humains (pas de personnes dédiées ou changement de personne ou pas assez de temps dédié à une animation régulière).
- Le manque de moyens financiers et techniques.

### Quelques pistes évoquées face aux freins :

- Actionner les leviers identifiés cités ci-dessus.
- Trouver des leviers pour motiver les habitants, les mobiliser dans le temps d'une action ou dans la durée.
- Mettre en place une communication visible et efficace.
- Mutualiser entre communes et/ou entre services les moyens humains, techniques, financiers et les ressources locales.
- Fonctionner en réseau, mettre en place un réseau animation ABC.
- Capitaliser et transmettre les dossiers ABC entre élus et entre techniciens.
- Évaluer les actions passées, sonder le public, faire une enquête sur les sujets d'intérêts, les besoins, les envies des habitants.
- S'appuyer sur des élans spontanés de riverains (ex : laisser pousser les plantes d'une rue « sauvages de la rue »).



## Que garder, que choisir, que prioriser ?

Parmi toutes les actions ABC menées, les animations conduites et les thèmes biodiversité abordés, il n'est pas possible de tout capitaliser. Certains thèmes ou actions vont être à prioriser plus que d'autres, selon le contexte communal. Le budget alloué et la facilité de mise en œuvre est un critère à prendre en compte dès le début. Pour aider aux choix, à la prise de décision et à l'élaboration d'un programme d'actions sensibilisation/animation, il a été discuté de :

- Faire systématiquement référence au programme d'actions ABC.
- S'appuyer sur le programme d'animations de la commune existant ou les perspectives souhaitées (calendrier des rendez-vous réguliers, et ponctuels, rassemblement, festivals ou fêtes existantes, etc.).
- Réaliser un sondage et consulter les habitants (sollicitation citoyenne) pour les associer dès le début à la démarche (les impliquer dans le choix de l'animation favorise l'appropriation et encourage les démarches volontaires).
- S'appuyer sur les bénévoles impliqués, sur les associations thématiques présentes sur la commune, des savoirs et savoir-faire locaux (ex : la présence d'une association de botanique simplifiera la proposition d'animation sur le thème des « plantes de la rue » ou

la présence d'un apiculteur amateur passionné sera plus enclin à animer un atelier de découverte ou à participer à des actions autour des plantes mellifères de jardins.

Quelques idées partagées d'actions concrètes pour garder une trace, faire vivre les animations ABC dans le temps :

- Organisation de concours photos ou concours dessins (amateurs/jeunes public/associations) avec remise de prix (commerçant, ateliers nature).
- Faire des photos avant/après les actions menées (ex : actions plantes exotiques envahissantes).
- Instaurer un rendez-vous festif dans l'année : une action récurrente simple et à relancer chaque année (ex : plantation d'arbres).
- Former annuellement les techniciens municipaux (lien programme actions du Parc).
- Installer des panneaux avec des espèces emblématiques (faune/flore) et créer des « sentiers thématiques » sur la commune ou en lien avec les sentiers côtiers (ex : un sentier botanique le long d'un sentier côtier).
- Installer des petits aménagements d'accueil de la biodiversité dans le bourg, dans les rues pour favoriser la curiosité et l'acceptabilité (refuges à insectes, à petites faunes sauvages).
- Impliquer les centres de loisirs, les ALSH, les espaces jeunes de la commune dans la fabrication de ces nichoirs à oiseaux, de refuge à insectes et dans l'installation sur la

commune.

- S'appuyer sur les travaux des élèves en Aire éducative (espace en gestion participative avec l'école).
- Faire du lien entre une animation école (le vendredi/lundi) et une animation grand public à la suite (le samedi/dimanche). Plusieurs exemples : l'inventaire des champignons à Saint-Nolff (récolte, inventaire, expositions grand public, plus de 400 personnes sensibilisées, 3 écoles impliquées) ou la balade nocturne parents/enfants à Auray un samedi soir (Aire éducative, 1 école impliquée).
- Créer un « kit communication ABC » pour chaque commune ou à mutualiser à 2/3 communes et ainsi communiquer plus efficacement lors d'évènements grand public.
- Avoir un espace sur les forums des associations en septembre.
- Editer des livres, des revues.
- Faire des partenariats avec les médiathèques (lieux d'exposition, lieux d'organisation de débats/discussions, lectures thématiques, différents publics, etc.).
- Communiquer dès que possible dans la presse, via différents médias (radios locales, réseaux sociaux, journaux, etc.).
- Créer des supports vidéo.
- Les « Panini de l'ABC » : sur le principe des albums Panini où l'objectif est de collectionner les autocollants d'une thématique, imaginer de créer une collection spécifique de la biodiversité communale. Principe des badges WANTED proposés par le Parc.
- Organiser des conférences ou visites en associant nature/culture.

- Proposer des spectacles attractifs tout public ou jeune public.
- Proposer des actions qui s'inscrivent dans la durée comme la plantation d'arbres, de haies (ex : fête de l'arbre) ou des chantiers d'arrachage de plantes exotiques envahissantes.
- Créer une banque photographique pour mémoire dans le temps, pour valoriser les actions (expositions), pour communiquer auprès des habitants.
- Faire intervenir les animaux dans le cadre de certaines actions comme le cheval pour l'arrachage de baccharis par exemple. Les habitants viennent voir l'animal travailler.
- Réfléchir aux traces en « intérieures » (ex : expositions) ou en extérieur (ex : fresques artistiques murales, murs végétalisés, gestion différenciée dans le bourg).





## ATELIER 3 : COMMENT VOS COMMUNES S'INTÈGRENT-ELLES DANS LES DIFFÉRENTS PROJETS COORDONNÉS PAR LE PARC ?

L'objectif de cet atelier était d'apporter une vision d'ensemble aux communes sur les projets coordonnés par le Parc pour faciliter et permettre la participation des communes aux projets auxquels elles souhaitent prendre part.

L'atelier s'est déroulé en 3 phases :

### Quels projets coordonnés par le Parc ont été ou sont menés sur les communes ?

Les communes ont partagé les projets (hors ABC) sur lesquels elles travaillent ou ont travaillé avec le Parc. Ces partages d'expériences doivent favoriser les liens entre les communes sur des projets en commun et donner des idées d'actions possibles à mettre en œuvre.

### Présentation des différents projets du Parc

Un rappel des 8 orientations de la charte et des actions « phares » du Parc ont été présentées :

#### Patrimoine naturel

Suivis naturalistes et actions (oiseaux hivernants et nicheurs, batraciens, loutres...)

Espèces invasives (baccharis...)

Animation Natura 2000

Animation des ABC

Trames naturelles (vergers, arbres têtard, Chouette chevêche, fragmentation du réseau viaire, trame noire...)

#### Eau

Participation au SAGE

Suivi hydrologique sur le Liziec, affluent

de la rivière de Noyal

Suivi des herbiers de zostère

Identification et restauration de réseaux de mares

#### GIZC / Climat

Promotion de la transition énergétique  
Accompagnement des communes du Parc pour l'obtention du label « villes et villages étoilés »

Adaptation du territoire face aux effets du changement climatique (outil CACTUS, sensibilisation)

Risques côtiers et suivis de l'évolution du trait de côte

Gestion du sentier côtier

Gouvernance de la mer

Conservation des habitats marins (Life Marha): mouillages écologiques, suivis, sensibilisation (pêche à pied, éconavigation)

Gestion de l'île d'Ilur

#### Urbanisme

Accompagnement de la révision des documents d'urbanisme

Intégration architecturale et paysagère des établissements conchylicoles

Charte signalétique

#### Paysage

Observatoire des paysages

Plan paysage Campagne des transitions

Renouveau de la végétation du patrimoine arboré

Préservation des routes de charme

#### Ecole du Parc

Aires Educatives

Sensibilisation des partenaires et habitants : formations, sorties, conférences, expositions...

Participation à différents réseaux

Animation du conseil des associations, conseil scientifique, conseil des jeunes

Communication

Fête du Parc

#### Développement économique

Marque Valeurs Parc naturel Régional

Tourisme durable

Transition agro-écologique et alimentaire

#### Patrimoine culturel

Inventaire du patrimoine bâti maritime

Valorisation des connaissances empiriques des professionnels de la mer, place des femmes dans la pêche et conchyliculture.

Métiers et savoir-faire traditionnels (chaumiers, murets en pierre sèche)

Accompagnement de la candidature au Label Pays d'Art et d'Histoire et au classement au patrimoine mondial des mégalithes

D'autres actions, moins visibles, notamment sur des projets plus transversaux ont pu être présentés à cette occasion.

Les différents canaux de communication permettant d'obtenir ces informations ont également été présentés :

- Médias : Facebook, presse, site internet du Parc
- Magazines (« L'essentiel du Parc », « Autour du Golfe », semestriels)
- Instances (conférence des partenaires, conférence des élus)

## Quelles sont les attentes et besoins des communes ? Quelles aides et ressources attendent-elles du Parc ?

Sur des post-its, les participants ont indiqué :

- Les projets qu'ils souhaiteraient intégrer
- Ceux sur lesquels ils souhaiteraient aller plus loin
- Une attente ou un besoin particulier

Ces post-its ont été placés sur une carte du territoire, permettant ainsi une restitution visuelle.

Les volontés exprimées lors de cet atelier ne sont bien sûr pas engageantes mais pourront permettre un retour des agents du Parc vers les communes concernées ou d'identifier des tendances dans les attentes des communes. Par exemple, une majorité de communes ont exprimé la volonté d'être accompagnées sur les questions d'urbanisme.



URBANISME

**Tour du Parc**  
Gestion des campings durable ?

**Saint Armel**  
PLU

**Theix Noyal**  
Diagnostic pour révision PLU

**Séné**  
Articulation Trames naturelles et PLU

**Ile d'Arz**  
Mise à jour du PLU

**Sainte-Anne-d'Auray**  
Charte signalétique

**Le Bono**  
Gestion des anciennes cabanes ostréicoles

**Monterblanc**  
Acquisition par la commune de bois

COMMUNICATION ET GOUVERNANCE

**Surzur**  
Animations auprès de la population

**Sarzeau**  
Expositions

**Beric**  
Jeunesse Communication

**Trinité Surzur**  
Intégration de la jeunesse (CMJ) sur le Parc et l'ABC

**Suñiac**  
Aider les élus à transmettre les valeurs du PNR

**Theix Noyal**  
Conseil Municipal des jeunes (renouvellement installé) Intégrer la communication

**Aradon**  
Bilan annuel des actions menées sur la commune, présentation aux élus et services

**Trinité**  
Mise à disposition d'un espace de travail accessible aux habitants de tous les communes pour venir des infos ou partager le patrimoine, événements, ateliers, partenariats

**Locmariaquer**  
Sentiers pédagogiques

**Larmor-Baden**  
Commune non inscrite PNR

**Une newsletter des activités du Parc et des communes**

**Sainte-Anne-d'Auray**  
Charte signalétique Sources de savoir (accompagnement) Mutualisation des outils

**Erzangen**  
Mettre en place un guichet unique du type "ma question" Rencontre des collégiés territoriaux des communes du Parc

BIODIVERSITE, gestion des espaces et milieux et EAU

**Sarzeau**  
Remplacement du patrimoine arboré en milieu côtier

**Tour du Parc**  
Natura 2000 Patrimoine arboré (docs pdf?)

**Surzur**  
Pollution lumineuse

**Le Hézo**  
Patrimoine arboré Biodiversité

**Saint Armel**  
Natura 2000, Trames dont Trame noire

**Suñiac**  
Aider les habitants à observer la biodiversité et à l'enregistrement de données

**Theix Noyal**  
Soutenir des travaux pour le loutroduc datura et myriophylle

**Trinité Surzur**  
Intégration de la jeunesse (CMJ) sur le Parc et l'ABC

**Tréfléan**  
Fête du printemps

**Locmariaquer**  
Réseaux de mares et marais

**Sainte-Anne-d'Auray**  
Trames naturelles

**Le Bono**  
Réhabilitation d'un lavoir et de son environnement

**Baden**  
Végétalisation des rues

**Trébevan**  
Aménagement d'une parcelle naturelle, mise à disposition pour animations "Nuits d'été", ateliers avec l'abbé, ateliers pour les élèves, etc.

**Erzangen**  
Gestion des espaces communs Forum municipal les récents communaux ABC pour établir des bilans + et -

**Meucan**  
Animation sorties découvertes (oiseaux, arbres) Pollution lumineuse Ateliers jardinage, conseils

**Retouze**  
Acquisition par la commune de bois Travail à venir avec le Parc, la Région, le Département, l'ONF pour inventaire, gestion bois

ENERGIE ET DECHETS

**Surzur**  
Pollution lumineuse

**Sarzeau**  
Gestion de l'eau

**Le Hézo**  
Gestion de l'eau

**Saint Armel**  
Eau

**Beric**  
Transition énergétique

**Trinité Surzur**  
Gestion de l'eau

**Aradon**  
Sensibilisation gestion des biodéchets

**Meucan**  
Pollution lumineuse

ADAPTATION

**Damgan**  
Evolution du trait de côte

**Sarzeau**  
Remplacement du patrimoine arboré en milieu côtier

**Tour du Parc**  
Sentier côtier

**Le Hézo**  
Bonne gestion des SC

**Saint**  
Outils partagés des évaluateurs climatiques PNEF Partage des données Acquisition de données Suivi des données, carte du TIC, suivi de la température...

**Erzangen**  
Gestion problématique d'érosion sur les sentiers Sensibilisation des propriétaires

**Locmariaquer**  
Erosion du Trait de côte Travail sur l'interface terre mer

**Vannes**  
Personnes ressources pour réagir aux problèmes de l'érosion côtière

**Saint Philibert**  
Erosion du Trait de côte Travail sur l'interface terre mer

**Baden**  
Accompagnement dans la gestion des sentiers côtiers cartographie des risques aide dans la recherche de solutions Erosion des SC

PAYSAGE ET PATRIMOINE

**Damgan**  
Evolution des paysages

**Sarzeau**  
Remplacement du patrimoine arboré en milieu côtier

**Trinité Surzur**  
Plan Paysage

**Theix Noyal**  
Patrimoine maritime bâti

**Séné**  
Observation du paysage dans le cadre de l'évolution de l'habitat (PLU)

**Ile d'Arz**  
Intégration des chantiers ostréicoles

**Le Bono**  
Réhabilitation d'un lavoir et de son environnement

**Plescop**  
Amélioration du Paysage

AGRICULTURE / PÊCHE ET CULTURE MARINES

**Tour du Parc**  
Panneaux Pêche durable

**Beric**  
Agriculture

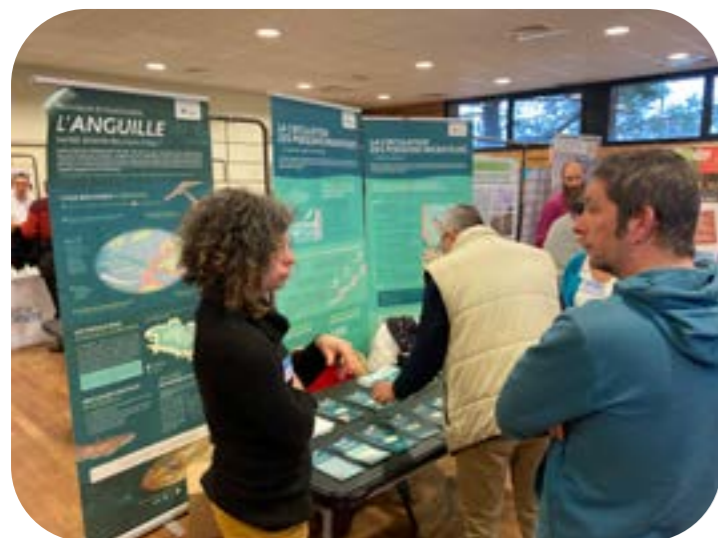
**Le Bono**  
Gestion des anciennes cabanes ostréicoles

visible sur : [https://miro.com/welcomeonboard/bTNEdloy-VkhsSHp5SjVRQmJldjRqNnRwMWRDaWlmdDY1S2dEN3Izanlxcj-BuU040zk54SkRtZnhFVfg2andhdnwzNDU4NzYONTI5NzlxNzUxODA0f-DI=?share\\_link\\_id=266570596726](https://miro.com/welcomeonboard/bTNEdloy-VkhsSHp5SjVRQmJldjRqNnRwMWRDaWlmdDY1S2dEN3Izanlxcj-BuU040zk54SkRtZnhFVfg2andhdnwzNDU4NzYONTI5NzlxNzUxODA0f-DI=?share_link_id=266570596726)

## LE FORUM DES PARTENAIRES

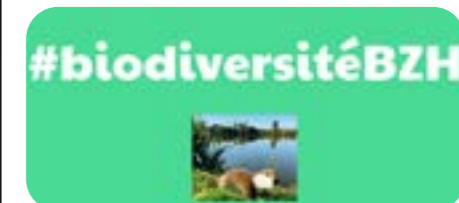
13 structures étaient présentes lors du forum des partenaires pour présenter leurs actions autour de stands :

- La Ligue pour la protection des oiseaux
- Natura
- Nozigell
- La fédération départementale de pêche
- Bretagne grands migrateurs
- Eau et rivière de Bretagne
- L'Office français de la biodiversité
- Le Lycée Kerplouz Auray Lasalle
- Bretagne vivante
- L'Agence bretonne de la biodiversité
- Le Conservatoire Botanique National de Brest
- Le Groupement d'agriculteurs biologiques du Morbihan
- Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan



## LA PRÉSENTATION DE L'AGENCE BRETONNE DE LA BIODIVERSITÉ

Corentin le Bourhis a présenté l'offre d'accompagnement aux collectivités de l'Agence bretonne de la biodiversité.



## LA TABLE RONDE : « PLANS D'ACTIONS DES ABC, ENTRE TÉMOIGNAGES ET VOLONTÉS »

Dans le cadre des ABC, les communes innovent et se lancent dans la mise en œuvre d'actions pour la protection, la valorisation et la sensibilisation de la biodiversité. Cette table ronde a réuni 5 porteurs de projets, réalisés ou en phase de réalisation, qui ont témoigné tour à tour de leur expérience.

Ces différents projets ont été rassemblés en trois grandes thématiques :

- Aménagement et politiques publiques
- Sensibilisation à la biodiversité
- Restauration et réhabilitation d'espaces naturels et communaux



### TABLE RONDE :

« LES PLANS D'ACTIONS DES ABC, ENTRE TÉMOIGNAGES ET VOLONTÉS »

#### 1 - L'APPLICATION DES POLITIQUES NATIONALES DANS VOS COMMUNES



**KAREN CAPITAINE**  
RÉFÉRENT ABC DE SAINT-AVÉ  
DIRECTRICE TRANSITIONS / MOBILITÉS  
À VILLE DE SAINT-AVÉ



**RONAN LE DELEZIR**  
RÉFÉRENT ABC DE CRAC'H  
2ÈME ADJOINT À LA MUNICIPALITÉ DE CRAC'H  
ENVIRONNEMENT, PROJETS ET COHÉRENCE  
TERRITORIALE  
1ER VICE PRÉSIDENT DU PARC

#### 2 - VOS PROJETS DE SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ



**LAURE MAUGENDRE**  
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SÉNÉ EN CHARGE DES  
RELATIONS AVEC LA RÉSERVE NATURELLE  
DES MARRAIS DE SÉNÉ



**MARCEL JEGOUSSE**  
RÉFÉRENT ABC D'ELVEN  
CONSEILLER MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
D'ELVEN DÉLÉGUÉ AU PATRIMOINE ET AU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### 3 - VOS RESTAURATIONS DE MILIEUX NATURELS COMMUNAUX



**STÉPHANIE LEMOINE**  
RÉFÉRENTE ABC DE BERRIC  
4ÈME ADJOINTE AU MAIRE DE LA COMMUNE DE BERRIC EN  
CHARGE DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Aménagement et politiques publiques

### Témoignage de la commune de Saint-Avé, intervenantes : Karen Capitaine, directrice transition et mobilité et Gaelle Prigent, conseillère

Depuis la fin de la réalisation de son ABC en 2021, la commune de Saint-Avé met en œuvre des actions pour réguler et limiter la pollution lumineuse.

### Pourquoi avez-vous souhaité travailler sur la thématique de la pollution lumineuse et comment avez-vous déterminé ce besoin ?

Depuis les années 80, un travail sur la réduction de l'éclairage public (limitation des horaires, des points permanents, non permanents) a été mis en place. L'éclairage des mises en valeur a été supprimé en 2020 et pendant le confinement l'éclairage a été complétement éteint. Il n'y a pas eu de plaintes des habitants, cela a permis de faire plus de 14 000 € d'économie à la commune. Par ailleurs Saint-Avé a obtenu le label 3 étoiles « villes et villages étoilés » de l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN), qui apportent les marges de manœuvre pour poursuivre. Et grâce à cette démarche, la commune a également été labellisée « Territoire engagé pour la nature » (label TEN) par la Région.

### Quels sont les moyens que vous avez mis en place pour réduire la pollution lumineuse ?

La commune de Saint-Avé a la particularité de disposer de moyens humains en interne dont un géomaticien. C'est la commune qui maîtrise l'éclairage en régie. Par ailleurs, elle a collaboré avec le PNR à travers notamment l'embauche d'un stagiaire pendant 6 mois sur cette thématique. La commune dispose également de compétences techniques dans différents domaines qui ont permis de réaliser un diagnostic des éclairages. Un travail sur la trame noire a également été initié.

La commune a mis en place un plan de sobriété énergétique : l'éclairage est éteint à partir de 21h30, il n'y a plus d'éclairage permanent sauf sur 3 points (gendarmerie, giratoire et établissement de santé mentale).

Pour que cette réalisation ait lieu, il est nécessaire de pouvoir combiner les aspects techniques, naturalistes et la volonté politique.

### Avez-vous envisagé d'agir également sur l'éclairage privé et notamment sur les copropriétés et les zones d'activités ?

La commune va organiser une réunion avec les bailleurs sociaux, les syndicats de copropriétés et les conseils syndicaux pour les sensibiliser aux enjeux écologiques et économiques. La zone d'activité concerne l'agglomération qui est propriétaire.

### Comment ses changements ont-ils été perçus par les habitants et comment souhaitez-vous les associer par la suite ?

La commune n'a reçu aucun retour, positif ou négatif. La démarche semble être acceptée. La commune souhaite lancer un comité consultatif pour intégrer les habitants afin d'aller encore plus loin sur ces questions et d'évaluer la démarche mise en place. Elle souhaite également éteindre complètement l'éclairage entre juin et juillet.

### Quels sont les résultats que vous attendez ? Et comment allez-vous les mesurer ?

La commune a mis en place des indicateurs dans la fiche du plan d'actions ABC. L'idée étant de réaliser un diagnostic. Le Parc a réalisé une carte de la trame verte et bleue combinée à une carte des éclairages publics qui permet de localiser les points de conflit entre ces deux enjeux. La commune souhaite mesurer ensuite la surface de ces zones avant et après les actions d'extinction des éclairages. Elle souhaite également identifier une trame noire dans le PLU avec un règlement associé. Elle veut aussi mesurer la puissance totale des installations en KWH pour voir si elle évolue et le nombre de secteurs dont l'éclairage a été rénové.

### Avez-vous des conseils à donner sur cette démarche ?

Il est nécessaire de se mettre d'accord sur les périodes d'extinction et cette volonté doit émaner de tous les acteurs et les élus. Un accompagnement

de la gendarmerie est nécessaire pour déconstruire les croyances vis à vis des cambriolages notamment. L'accompagnement de différents acteurs comme l'ANPCEN est aussi important pour favoriser la sensibilisation.

### Question du public :

- Quel est l'éclairage mis en place pour les salles utilisées en soirée, type salle de sport ?

L'éclairage est éteint partout à 21h30 sauf dans l'hyper centre jusqu'à 23h où se trouvent les lieux de loisirs.

- Retour d'expérience de l'île d'Arz : il n'y a plus d'éclairage depuis septembre 2022 entre 21h30 et 6h30 (juste le point lumineux de la cale pour des raisons de sécurité), il n'y a pas eu de réaction des habitants.

- Intervention de Jean Le Cadre, élu à Sulniac depuis 1995 : La commune de Sulniac a mis en place la réduction de l'éclairage public depuis 2005 de 21h30 à 6h30, sur initiative municipale. Il y a eu quelques réactions et interrogations des habitants et de certains élus. Le constat a été fait que l'éclairage se fait surtout sur les routes et pas sur les chemins piétonniers alors que les voitures sont équipées de phares.

### Témoignage de la commune de Crac'h, intervenant : Ronan Le Délézir, adjoint à l'environnement

Depuis 2021, la commune de Crac'h, s'est engagée dans l'élaboration de son ABC. Depuis le début de la démarche, certaines thématiques émergent, comme la préservation des populations et les habitats des chauves-souris de la commune.

### Pourquoi la préservation des populations de chiroptères est-il un enjeu sur votre commune ?

Le clocher de l'église de Crac'h est un site Natura 2000 car elle abrite une colonie de grands murins. Ce site est suivi par une association (Bretagne Vivante). Il y a une nécessité de sensibiliser à cet enjeu, de mettre en place d'un protocole de protection.

### Le clocher de l'église est protégé par un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB). Quelles sont les actions réalisées et envisagées pour préserver ce site ?

La commune fait attention à la saisonnalité des interventions. Elle protège les haies bocagères qui servent de chemin de déplacement aux chauves-souris en les intégrant avec une traduction dans le PLU. Il est également nécessaire de mettre en place une communication pour sensibiliser à cet enjeu fort.

### Les chauves-souris sont des espèces souvent mal connues, comment la commune envisage-t-elle de sensibiliser les habitants à ces mammifères ?

La commune souhaiterait mettre en place un panneau explicatif et éventuellement par une caméra pour montrer les cycles de l'espèce. Des animations pédagogiques auprès des enfants sont également envisagées.

### Question du public :

- Quel est l'éclairage de l'église ? L'église est éclairée par des LED, la commune a éteint le spot qui éclairait le vitrail. La crise énergétique favorise la prise en compte de la réduction de l'éclairage public.

- Avez-vous imaginé de mettre en place une charte auprès des entreprises privées qui s'installent dans les zones industrielles et zones d'activités ? C'est bien l'idée de l'ABC qu'il y ait du porté à connaissance de produit. Les enjeux de biodiversité sont à traduire dans les PLU avec une portée réglementaire plus forte qu'une charte.

### Sensibilisation à la biodiversité

### Témoignage des communes de Séné et de Saint-Armel, intervenantes : Laure Maugendre, déléguée à la réserve naturelle de Séné et Brigitte Le Gallo, conseillère déléguée aux travaux et à l'environnement

Les communes de Séné et de Saint-Armel sont engagées dans la démarche d'ABC depuis 2021.

### Pourquoi avoir choisi la rivière de Noyal ?

La sensibilisation est aspect important pour la commune de Séné. Le groupe projet a souhaité mettre en place des stands à chaque événement sur la commune, pas forcément en lien avec l'environnement. La commune a pris contact avec Saint-Armel par rapport à la fête des deux cales pour organiser une animation en commun. La rivière de Noyal est en lien sur

les deux communes, c'est un milieu et une biodiversité partagée. Elle est bien connue côté de la commune de Séné avec la réserve mais moins sur les autres communes. La rivière est une zone de passage qui lie les histoires des habitants des deux communes. L'idée est d'enrichir cette histoire commune.

**Pouvez-vous nous expliquer un peu plus en détail ce projet ? Pourquoi avez-vous choisi ce type de supports pédagogiques ?**

Les deux communes ont lancé un appel aux habitants pour constituer un groupe de travail spécifique sur le projet rivière de Noyal afin d'apprendre à découvrir ce milieu et d'accumuler des connaissances. Une première rencontre en salle a eu lieu pour découvrir le milieu et définir plus précisément le projet. Une seconde rencontre est prévue sur le terrain pour approfondir les connaissances in situ.

Trois rendus pédagogiques sont envisagés :

- La création de panneaux pédagogiques pour faire un sentier de la biodiversité sur chacune des communes,
- S'inspirer des fresques de la biodiversité et l'adapter au fonctionnement de la rivière de Noyal,
- L'adaptation du jeu Dobble aux espèces de la rivière de Noyal.

L'objectif de ce projet est qu'un petit groupe de personnes deviennent connaisseurs, spécialistes et créent des

supports pour sensibiliser aux enjeux de cet écosystème spécifique.

**Comment envisagez-vous de valoriser ce projet et de fédérer les habitants ? Quelles sont les perspectives pour ce projet ?**

Le groupe projet, après la sortie découverte sur le terrain, va enchaîner les réunions pour travailler sur les supports et créer un événement final commun en juin pour présenter ses outils. L'idée étant de pouvoir les mettre à disposition dans les écoles notamment dans le cadre des aires marines éducatives par exemple.

Pour la suite, il peut être envisagé de créer un rdv annuel entre les deux communes, pas forcément sur la thématique de la rivière mais sur d'autres milieux. Le démarrage de ce partenariat donne envie de continuer, de poursuivre plus largement les échanges.

Deux stagiaires vont être pris en charge sur la commune de Saint-Armel pour approfondir les connaissances sur la rivière, dans le but de mettre en place des outils de communication et de sensibilisation.

**Témoignage de la commune d'Elven, Intervenant : Marcel Jégousse, conseiller délégué au patrimoine et à l'environnement**

La commune d'Elven fait partie des 13 premières communes à avoir terminé son ABC et met en œuvre son plan d'actions depuis 2021 avec notamment

l'organisation de la fête de l'arbre.

**Pourquoi avoir choisi de faire une fête de l'arbre sur la commune ?**

Cet événement a été initié avant la rédaction du plan d'action ABC. Il part du constat que ¼ de la commune est boisé et que la commune étant en cours d'aménagement foncier, la question de la place de l'arbre a toute son importance. Il existe deux boisements importants qui appartiennent à Golfe du Morbihan-Vanne Agglomération. Un arboretum a été créé en 2002 mais il était peu connu. C'est un outil que la commune cherche à valoriser par l'organisation de visites, l'entretien et la gestion de cet espace. Il existe également un endroit privilégié, le parc de la Boissière qui fait 6/7 Ha, avec quelques arbres remarquables.

**Quel public avez-vous visé lors de cet événement ?**

Le principe de la fête de l'arbre est de monter des partenariats avec différents acteurs locaux. La cible principale étant les scolaires, ce qui permet de toucher les adultes. Les animations se déroulent le vendredi après-midi et le samedi. Il y a 1900 élèves, public et du privé confondus, dans la commune. Les manifestations concernent entre 200 et 300 élèves.

La commune organise des conférences, des tables rondes et des moments de convivialité ainsi que des stands des partenaires. Il y a eu plus de 700 personnes sur la première édition qui s'est déroulée fin juin. La seconde édition a reçu moins de public mais celle-ci s'est déroulée en même temps que les fêtes scolaires de fin

d'année. La troisième édition se déroulera fin septembre en 2023.

**Comment avez-vous réussi à rassembler les habitants autour de ce sujet ?**

À travers les associations pour l'accompagnement et la tenue de stands. 15 à 20 partenaires dont des associations étaient présents et le restaurant scolaire a également contribué en réalisant un repas avec pour thème la châtaigne, les plats ont été préparés avec de la farine en collaboration avec le référent scolaire.

La commune propose de s'associer avec d'autres communes voisines comme pour la fête du miel en lien avec Saint-Avé pour organiser cet événement.

**Plus exactement, cette fête de l'arbre, c'est quoi ? Quelles sont les animations qui y sont proposées ?**

La deuxième édition a été élargie avec des tables rondes, sur le thème de l'arbre et la haie champêtre. La commune a fait venir des experts extérieurs. Le Parc était présent ainsi que l'Office national des forêts qui a proposé un rallye dans un bois. Des formations autour du bois ont été proposées (école agricole le Nivot, maison familiale rurale de Loudéac), des transformateurs de bois, des planteurs d'arbres et le moulin de Languidic ont été mobilisés. Une sortie botanique réalisée par Bretagne vivante a été proposée. Une valorisation des noisettes a également été réalisée. L'objectif étant de mobiliser les acteurs locaux.

les plans d'actions des ABC, entre témoignages et volontés

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

œuvrer contre la pollution lumineuse et si... on regardait la nuit arriver?

SAINT-AVÉ

UNE VOLONTÉ POLITIQUE COMME LEVIER

un clocher, refuge des CHAUVES-SOURIS

FAVORISER LES POPULATIONS DE CHIROPTÈRES ET LEURS DÉPLACEMENTS

CRAC'H

les habitants au cœur

FÉDÉRER

FAIRE DU LIEN ET MOBILISER UN PLUS LARGE PUBLIC

SÉNÉ

la rivière de Noyal

CETTE EAU QUI NOUS RELIE...

SAINT-ARMEL

PES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

FRESQUE BIODIVERSITÉ

BERRIC

UN LAVOIR, REFUGE GRENOUILLE

un chantier participatif

700 PARTICIPANTES

fête de l'arbre

320 MÈTRES DE HAIES BOCAGÈRES

ELVEN

MOBILISER LES ACTEURS « eux et rivières »

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan  
Park ar Morbihan  
Une autre vie s'invente ici

OFB  
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

FRANCE  
RELANCE

Fanny didot  
SKETCHING  
the  
MOVE



## ***Hormis cette fête, comment avez-vous valorisé l'arbre sur la commune ?***

La commune prépare une plantation d'arbres avec le grand bassin de l'Oust (GBO), 320 m de haie bocagère vont être plantés, en collaboration avec la maison rurale de Questembert et les écoliers et collégiens.

### **Question du public :**

- Comment financer le coût d'une plantation ?

La commune d'Elven est accompagnée à hauteur de 80% par le GBO, grâce à des financements Breizh bocage et des financements de la mairie pour le reste. Il y a également la présence de Clim'action sur le territoire qui réalise des plantations.

Il est important de penser aux boisements spontanés, aux solutions fondées sur la nature qui n'engendrent pas de coût.

- Ne faudrait-il pas prévoir des fêtes sur des thématiques plus larges, pour ne pas rester dans l'entre-soi ? Comment ouvrir le cercle ?

C'est justement le principe de proposer de réaliser un évènement avec les communes voisines.

Exemple du projet envisagé entre les trois communes du Bono, Pluneret et Plougoumen : organiser une journée fin juin autour de la rivière du Sal. Une boucle de randonnée de 17 kilomètres a nouvellement été finalisée avec une passerelle construite récemment. L'idée est de proposer tout au long de ce circuit et de cette journée des animations de découverte de son environnement

naturel et de son patrimoine culturel, permettant d'attirer d'autres types de public par forcément sensibles à la biodiversité.

Violaine Bichon-Hagi de Eau et rivières de Bretagne précise qu'il est intéressant de mêler les approches culturelles/aménagement/biodiversité pour attirer plus de public et qu'il n'y a pas de mauvais mélange. C'est le cas du festival Saumon à Saint-Urchaut (Pont-Scorff) qui a réuni plus de 5000 personnes en 2022 et qui mêle à la fois la musique et l'environnement grâce à la présence de stands d'une quinzaine d'associations.

L'idée aussi est d'être présent sur des événements déjà en place sur les communes (marchés, bal populaire, fête de l'école etc.) et de se créer un kit « biodiversité » à utiliser lors de ces évènements.

Il est également important de jouer sur la forme des animations (type géocaching ou chasse au trésor par exemple) pour toucher un autre type de public qui vient pour le format au départ.

- Qu'est-ce qui est fait pour les linéaires de haies qui disparaissent ? Alexandre Crochu du Parc, ancien animateur Breizh bocage pour le syndicat mixte du Loch et du Sal, apporte le témoignage qu'au moment où 48 kms de haies avaient été replantées sur 10 ans, 100 km de bocage avait été supprimés. Ce constat a permis d'inclure dans le second programme la plantation et la préservation du bocage au titre des documents d'urbanisme, qui reste pour le moment le meilleur

outil de protection à disposition. La loi existe (Loi Paysage) mais n'est pas adaptée pour la protection de l'arbre qui est un élément vivant, qui par définition évolue. Il y a une volonté de faire évoluer le cadre réglementaire qui nécessite des cas de jurisprudence. Le principe de barème d'évaluation de la valeur des arbres ou des dégâts faits aux arbres est de plus en plus mis en place (exemple sur Vannes).

- Comment faire appliquer ces lois de protection ? C'est à la police du maire d'intervenir, qui dépend de la volonté politique à l'appliquer.

Retour d'expérience de la commune de Surzur : il y a plusieurs procédures en cours auprès du procureur mais aucun retour depuis deux ans et demi. De fait la commune s'est appuyée sur le barème établi par la commune de Vannes et va attribuer dorénavant des amendes. Mais les communes ne sont pas assez accompagnées par la justice pour faire appliquer la réglementation.

Le constat est fait également du cas de certains agriculteurs qui abattent des haies pour vendre le bois, notamment face au contexte de crise énergétique.

Dans la commune du Tour-du-Parc, un citoyen a abattu deux chênes centenaires qui étaient classés : il a écopé d'une amende de 40 000€, et un article publié dans Ouest-France a relaté l'affaire. En conséquence, sa déclaration préalable n'est pas autorisée il n'a donc pas obtenu de permis de construire. Ce précédent a eu un effet sur l'ensemble

des habitants de la commune.

## **La restauration et la réhabilitation d'espaces naturels et communaux**

**Témoignage de la commune de Berric, intervenante : Stéphanie Lemoine, adjointe au maire, chargée urbanisme et environnement.**

En amont du ruisseau du Guernec, la commune de Berric, en cours de démarche d'ABC, s'intéresse à la restauration des zones humides.

### ***Comment l'idée de valoriser vos lavoirs a-t-elle émergée ?***

La commune a constitué un groupe de travail d'une vingtaine de personnes (chasseurs, pêcheurs, jeunes, habitants, associations etc.). Ils ont cherché un fil conducteur et ont fait le constat qu'il y a beaucoup d'étangs, de mares et de lavoirs (la commune étant propriétaire de deux d'entre eux dont un en cœur de bourg mais il est méconnu des habitants car il est caché et dégradé).

### ***Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un « refuge grenouille » ? Pourquoi avez-vous choisi de vous faire accompagner par une association naturaliste ?***

Depuis novembre 2022, le lavoir a été labellisé « refuge grenouille », qui est une démarche proposée par l'association Eau et rivières de Bretagne. Elle permet d'être accompagnée par des spécialistes, d'avoir un inventaire, des recommandations de travaux, de gestion et d'entretien et de signer une charte d'engagement.



### Comment avez-vous mobilisé les habitants ?

Le lavoir a été restauré en faveur de la biodiversité grâce à la participation d'une vingtaine de personnes qui ont contribué dans une bonne ambiance à sa restauration.

### Hormis la restauration du premier lavoir, comment allez-vous valoriser les zones humides de votre commune ?

La commune a démarré par la restauration d'un premier lavoir, dont la démarche fait partie d'un plus grand projet de restauration de la zone humide attenante qui n'est pas gérée. Elle est communale mais pas seulement, il y a donc un travail à faire auprès des propriétaires pour acquérir ces parcelles. Eau et rivières de Bretagne accompagne la commune sur l'ensemble du projet à l'aide d'une convention établie sur 3 ans comprenant la création et l'aménagement d'un sentier pédagogique notamment.

Une exposition sur les grenouilles a été mise en place autour de l'étang pour sensibiliser et un concours photo a été proposé à la fête de la nature en 2022.

L'implication des services techniques est très importante car ils sont au contact de la nature, des espaces quotidiennement. S'ils sont motivés, c'est un plus de travailler avec eux.



### Question du public :

- Est-ce qu'il y avait déjà un suivi de réalisé sur ce lavoir ?  
Eau et rivière de Bretagne a fait un état des lieux du site et des propositions d'actions. Il n'a pas été relevé de présence d'amphibien ni de trace, probablement à cause de l'architecture du lavoir, qui est sans aménagement et donc n'offre pas la possibilité de présence de ces espèces. L'association va une fois par an sur site pour constater l'évolution et réadapter les actions si besoin. Elle propose aux citoyens de faire des relevés à l'aide de fiches descriptives, dans le cadre d'une démarche participative.
- Quel est l'historique de ce lavoir ?  
La commune a commencé à travailler sur cette question mais il existe peu de connaissances. Certains habitants ont déjà utilisé ce lavoir pour laver leur linge à l'époque.

### RETOUR EN IMAGE DE LA JOURNÉE





## LA JOURNÉE DANS LA PRESSE

### Les communes du parc naturel du golfe du Morbihan veulent parler biodiversité à tous les publics

L'assemblée des référents des atlas de la biodiversité communale (ABC), organisée par le Parc naturel régional du golfe du Morbihan, a réuni une centaine de participants, mardi 17 janvier 2023, à Arradon.



L'assemblée des référents des atlas de la biodiversité communale (ABC), organisée par le Parc naturel régional du golfe du Morbihan, a réuni une centaine de participants, mardi 17 janvier 2023, à Arradon. | PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

Quest-France

Publié le 20/01/2023 à 09h55

L'assemblée des référents des atlas de la biodiversité communale (ABC) a réuni une centaine de participants, mardi 17 janvier 2023, à [Arradon \(Morbihan\)](#).

Un rendez-vous organisé par le Parc naturel régional du golfe du Morbihan pour permettre à ses 38 communes adhérentes de mieux connaître les actions menées par chacune d'entre elles en faveur de la biodiversité.

« L'enjeu est de toucher tous les publics, en abordant par exemple la biodiversité lors d'événements culturels, musicaux, festifs... »

### Pollution lumineuse et protection des arbres

Une table ronde a permis aux représentants des communes de Berric, Crac'h, Elven, Saint-Armel, Saint-Avé et Séné de témoigner de leurs actions.

- Les problèmes de pollution lumineuse – les éclairages publics et privés qui nuisent à la biodiversité nocturne – ou encore de gestion et de protection des arbres ont été évoqués.

## À Arradon, une journée de réflexion autour de l'Atlas de la biodiversité communale



L'assemblée des référents biodiversité, à Arradon. Sur scène : Patrick Camus, élu du Parc, Olivier Musard de l'Office français de biodiversité et Pierline et Cécile, chargées de mission au Parc naturel régional et organisatrices de la journée.

### À La Lucarne d'Arradon, mardi 17 janvier, l'assemblée des référents des Atlas de la biodiversité communale a rassemblé 38 communes.

Le Parc naturel régional (PNR) du golfe a organisé, mardi 17 janvier à la Lucarne d'Arradon, l'assemblée des référents des Atlas de la biodiversité communale (ABC). 38 communes étaient représentées. L'ABC est une démarche volontaire des communes visant à connaître et faire connaître, préserver, voire régénérer le patrimoine naturel local et faire participer les habitants, les élus associations et écoles.

Patrick Camus, président de la commission biodiversité et membre du bureau du PNR, a constaté : « Nos sociétés sont plus citadines que rurales. Le lien avec la nature est essentiel à notre équilibre, il est un enjeu de société et de santé publique ». Olivier Musard, de la direction régionale de l'Office français de la biodiversité (OFB), a rappelé que cette structure instruit les appels à projets qui financent le dispositif, permettant au parc de couvrir 100 % de son territoire.

### Des actions en faveur de la biodiversité entre les communes

Quatre temps forts ont marqué la journée : trois ateliers abordant le rôle des inventaires dans les actions locales et la valorisation des actions de sensibilisation, et l'association des communes aux projets coordonnés par le PNR. Pendant le repas (buffet bio et local), les partenaires du Parc ont exposé leurs actions en faveur de la biodiversité (LPO, fédération pêche, Bretagne vivante, conservatoire botanique de Brest, lycée Kerplouz, groupement des agriculteurs biologiques du Morbihan). Une table ronde a permis aux référents des communes d'Elven, Berric, Crac'h, Saint-Armel, Saint-Avé et Séné de témoigner de leurs actions de mise en œuvre des ABC.

D'autres échanges ont abordé la pollution lumineuse qui nuit à la biodiversité nocturne, la gestion de protection des arbres et la biodiversité lors des événements festifs et culturels, festivals etc. Marcel Jégousse, référent ABC Elven, a cité la Fête de l'arbre au printemps à Elven qui a mobilisé 700 personnes, dont de nombreux enfants des écoles. D'autres communes ont souligné les bienfaits de la mutualisation des actions vers la biodiversité avec des communes voisines.

© SAS Le Télégramme – Reproduction interdite sans autorisation - <https://www.letelegramme.fr/morbihan/arradon/a-arradon-une-journee-de-reflexion-autour-de-l-atlas-de-la-biodiversite-communale-19-01-2023-13061960.php>